

Le 29 octobre 2018

## Communiqué de presse

# Assemblée générale des délégués de la CARMF en 2018

---

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DU BILAN

L'Assemblée générale des délégués, qui s'est déroulée le samedi 27 octobre 2018 au Palais des Congrès de Paris sous la présidence du Docteur Thierry Lardenois, a permis d'exposer :

- le bilan et compte de résultat de l'exercice 2017,
- les placements mobiliers et immobiliers.

Les comptes 2017 font apparaître un résultat net en excédent de 102 millions d'euros pour les trois régimes gérés par la CARMF (complémentaire, ASV et invalidité-décès). Les charges se sont élevées à 2 milliards d'euros, et les produits à 2,1 milliards d'euros notamment grâce à un résultat financier de 182 millions d'euros.

À l'issue de ces présentations, les délégués ont approuvé à une très large majorité les comptes de la CARMF pour l'exercice 2017. Le résultat a été de 76,59 % de "OUI" et de 23,41 % de "NON" soit 314 voix contre 96 sur un total de 410 suffrages exprimés.

---

*La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (123 167 cotisants, 96 225 prestataires). Elle recueille chaque année 2,6 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,6 milliards d'euros de prestations, les excédents, provenant notamment de l'apport des résultats financiers (182 millions d'euros en 2017), sont affectés aux réserves et servent à payer la compensation nationale (régime de base).*

Contact presse :  
Service communication - Grégoire Marleix  
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23  
E-mail : [communication@carmf.fr](mailto:communication@carmf.fr)